



Compeyre, le 18 février 2023

Bonjour à toutes et à tous

Le GDSA en 2022 a fonctionné à plein régime, un gros effort a été fait pour la communication soit directement par courriel soit grâce à notre site web qui est régulièrement mis à jour <https://gdsa12.fr>.

Nos 2 vétérinaires et nos 22 TSA ont effectués 66 visites de ruchers. Les nouveaux TSA ont été encadrés sur le terrain par nos vétérinaires ou/et par des TSA aguerris. La sécheresse et la canicule ont retardé les visites car le danger d'incendie était important et nous avons évité au maximum l'utilisation de l'enfumoir.

Nous avons **été confrontés à un cas de loque américaine**. Le Dr. Vét. Anne Le Jan (DIE Apiculture-Pathologie apicole) a effectué les visites sanitaires des ruchers du secteur et les prélèvements de couvain, sur un rayon de 3 km autour du foyer d'infection. La coopération des apiculteurs a permis la bonne gestion de l'alerte sanitaire. Le foyer ayant été immédiatement assaini. Aucun autre cas de loque américaine n'a été détecté sur les couvains analysés. La situation s'annonce favorable à une levée de l'Arrêté Préfectoral de Déclaration d'Infection (APDI) en sortie d'hivernage. Dans l'attente, il convient de rester prudent, les colonies et le matériel apicole doivent toujours rester confinés dans la zone de 5 km autour du foyer. Les spores de loque américaine ont une longue durée de vie, elles sont omniprésentes. Les bonnes pratiques apicoles évitent le plus souvent le développement des maladies. La loque américaine cependant peut se développer à tout moment et en tout lieu et il convient alors de prévenir le GDSA, ses TSA et ses vétérinaires conseil pour prendre les mesures nécessaires afin d'en éviter la propagation.

En 2022, nos deux ruchers écoles et ruchers la santé de l'abeille ont reçu une **formation sur le varroa avec l'aide de la Section Apicole de la Fédération Régionale des GDS d'Occitanie (SA de FRGDS) et des fonds FEADER**. Les docteurs vétérinaires Lionel Lafon et Anne Le Jan ont donné des cours théoriques et pratiques. Les techniques de traitement appropriées ont été enseignées.

Une alerte sur l'efficacité des produits anti varroa a été lancée depuis Villefranche de Rouergue. De nombreuses chutes en fin de traitement à l'amitraz ont conduit à faire une recherche de résistance aux traitements et des échantillons ont été envoyés à APINOV. Les résultats montrent une résistance modérée à l'amitraz et au tau-fluvalinate. **C'est pourquoi les vétérinaires en charges du PSE et le GDSA12 ont choisi d'alterner, en 2023 (comme en 2019) les molécules utilisées pour lutter contre le Varroa. La distribution de l'Amitraz ne sera pas possible en 2023 via le PSE car il devient impératif d'alterner les produits pour sauver l'efficacité des traitements à l'échelle du département.** Les bonnes pratiques de traitement restent primordiales : bonnes périodes de traitements (pas trop tard), diminution du nombre de traitements/an en augmentant les mesures biotechniques (encagement de la reine, piégeage de mâles, nettoyage des ruches...), retrait des bandes à la fin des traitements.

Un nouveau Rucher La Santé de l'Abeille du GDSA12 à Entraygues sur Truyère sera lancé avec des cours sur la santé de l'abeille courant avril. Ses fondations reposent sur le rucher communal le Borgnon de la Cornélie.

En 2022 les ruchers écoles du Champ des Chartreux à Villefranche de Rouergue et du Cdt François Lanteri à la Cavalerie ont formé une nouvelle promotion d'élèves apiculteurs. Plusieurs élèves sont devenus apiculteurs.

La lutte contre le frelon débute avec le piégeage des fondatrices les pièges sélectifs sont recommandés. Il faut commencer à piéger, dès que les températures l'après-midi atteignent 12-15°C. L'appât (bière + vin+ sirop de fuit rouge) doit être renouvelé chaque semaine. Les captures des fondatrices doivent être comptabilisées en indiquant la commune. Un courrier vous sera envoyé par la suite pour la collecte des données de piégeages.

La lutte contre le frelon s'est intensifiée en 2022. Une seconde perche a été acquise et des nouveaux perchistes ont été formés. Chaque année, nous faisons appel à des volontaires pour passer le certibiocide. Notre volonté est de trouver de nouveaux volontaires pour former de nouvelles cellules de destruction. Le GDSA 12 a la capacité de former et d'équiper une cellule par an.

Quand un nid est localisé près d'un rucher d'un de nos adhérents et dans le rayon d'action de nos cellules de destruction, nous intervenons pour le détruire.

Merci à la Région via la FRGDS, au Conseil Départemental, à la DDetsPP, à la mairie de Villefranche de Rouergue qui ont attribué des subventions au GDSA12. Merci à la FODSA-GDS12 pour l'aide apportée au GDSA12 tout au long de l'année et qui porte le PSE la santé de nos abeilles. Les subventions et les aides techniques sont utilisées pour assurer notre mission, sans augmenter la cotisation.

Le Président du GDSA12 Jean Blanchot

jean.blanchot12@orange.fr <https://gdsa12.fr/>

GDSA12 4 Impasse Anastasie 12520 Compeyre



L'adhésion au GDSA 12 permet d'accéder :

- ✓ à un accompagnement technique par un TSA local (technicien sanitaire apicole) ;
- ✓ à des conseils vétérinaires par 2 vétérinaires spécialisés en cas de problème (mortalités par exemple) ;
- ✓ aux médicaments sans la consultation et visite obligatoire du rucher par un vétérinaire à chaque prescription ;
- ✓ à des traitements contre le varroa à des tarifs préférentiels ;
- ✓ à une visite conseil gratuite d'un TSA tous les 5 ans dans le cadre du P.S.E ;
- ✓ à un service de récupération des déchets de médicaments sur le site de Fodsa-GDS12 ;
- ✓ à toutes les informations sanitaires du niveau national par le biais de la FNOSAD et de GDS France ;
- ✓ à l'appui de la Section Sanitaire Régionale regroupant tous les GDSA d'Occitanie ;
- ✓ à des formations spécialisées dispensées plusieurs fois par an dans les Ruchers La Santé de l'Abeille,
- ✓ **à -10% de remise sur l'ensemble des articles apicoles (hors traitement) vendus au magasin Farago Aveyron.**

Le GDSA 12 compte 22 TSA, accompagnés par 2 vétérinaires spécialisés en apiculture. Ils ont en charge un accompagnement des nouveaux adhérents et une visite une fois tous les cinq ans de l'ensemble des adhérents. Selon l'enquête nationale sur les mortalités d'abeilles, le taux de mortalités des colonies des membres du GDSA est de beaucoup inférieur à celui des non adhérents.


L'action sanitaire apicole est la raison d'exister des GDSA. Elle est efficace avec la collaboration de tous. Être apiculteur ou apicultrice, c'est être responsable individuellement de ses colonies, et coresponsable d'une aire de butinage partagée.

Bonne saison apicole.

Les médicaments apicoles sont disponibles auprès de :

FARAGO Aveyron - Avenue des Ebénistes - PA Bel Air - 12 032 RODEZ Cedex 9 - Tel. : 05 65 42 18 92

Le magasin est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Livraison possible sur demande. 

L'équipe technique du magasin se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Produits proposés en 2023 :

Médicaments EN STOCK AU MAGASIN FARAGO AVEYRON	Montant HT	Montant TTC
VARROMED® (Bio) bidon de 550g pour 12 ruches	23,50	28,20 €
BAYVAROL® (conventionnel) boîte de 5 sachets de 4 lanières	22,33	26,80 €
Médicaments SUR COMMANDE		
OXYBEE® (Bio) 2 sachets de poudre saccharose de 125 g + 1 flacon de solution d'Acide Oxalique de 750 g - pour traiter 30 ruches	38,25	45,90 €
FORMIC PRO® (Bio) 2 sachets de 2 bandes pour 2 ruches	30,50	36,60 €
FORMIC PRO® (Bio) 10 sachets de 2 bandes pour 10 ruches	106,66	128,00 €
Ces tarifs sont affichés sous toute réserve d'augmentation tarifaire au cours de l'année.		